



ORDRE DU JOUR

**Séance extraordinaire
21 décembre 2022
(budget)
au pavillon Wilson à 19 h**

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023;
4. Approbation du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025;
5. Publication d'un document explicatif du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025;
6. Parole au public **concernant le budget seulement**;
7. Levée de la séance.